

**R 486 – CACES® PEMP de Type 1 et 3 à élévation multidirectionnelle – CATEGORIE.B****Contexte réglementaire**

Tout travailleur amené à utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnel doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

**Equipements concernés**

Le présent texte est applicable lors de l'utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel (nommées PEMP dans la suite de la présente recommandation). Les PEMP sont classées en deux catégories, auxquelles s'ajoute une catégorie « hors-production ». Un CACES® peut être délivré pour chacune de ces catégories.



**PEMP à élévation multidirectionnelle  
Catégorie 3B  
(Hauteur sous plancher >9m – Déport >6m)**

**Moyens pédagogiques**

Le Centre de formation mettra à disposition du stagiaire les équipements, matériels, aires d'évolutions et installations pédagogiques nécessaires à sa formation théorique comme pratique et conforme à la recommandation R486 définie par la CNAM.

**Obligation de formation**

Tout conducteur de PEMP doit avoir bénéficié d'une formation à la conduite dont la durée et le contenu doivent être adaptés compte tenu de son expérience pratique de la conduite et de la complexité de l'équipement de travail concerné.

**Public & Pré requis**

Tout public, conducteur de PEMP.  
Aptitude médicale à la conduite.  
Autorisation de conduite et attestation de formation pour présenter le CACES®

**Evaluation de la formation**

Fiche d'évaluation des savoir-faire pratiques.  
La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention : d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

**Durée & Tarifs**

Formation initiale catégorie A ou B : 3 Jours 695€ HT  
Formation initiale catégorie A et B : 4 jours 880€ HT ou 3 jours : 795€ HT  
Formation recyclage catégorie A et B : 2 Jours 695€ HT  
RECYCLAGE TOUS LES 5 ANS.  
Formation recyclage : 2 Jours 525€ HT

**Objectifs de la formation**

Apporter les compétences nécessaires à la conduite de la PEMP concerné en situation de travail.  
Transmettre les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité de la PEMP concerné.  
Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation.  
Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

**R 486 – CACES® PEMP de Type 1 et 3 à élévation multidirectionnelle – CATEGORIE.B****A – Prise de poste et mise en service**

Vérifier la présence et la validité des documents réglementaires suivants, et savoir les exploiter :

Notice d'instructions.

Rapport de vérification générale périodique, de mise ou de remise en service.

Procéder à une vérification visuelle de la PEMP

Vérifier le bon fonctionnement des mécanismes et des dispositifs de sécurité.

Évaluer les conditions météorologiques.

**B - Adéquation**

Vérifier l'adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer.

Identifier les risques liés à la zone d'évolution.

**C – Mises en place (1B)**

Baliser la zone d'intervention

Déployer les stabilisateurs

Régler l'horizontalité de la PEMP

Replier les stabilisateurs

Effectuer les manœuvres avec souplesse et précision

Comprendre / exécuter les gestes de commandement

Savoir réagir à un signal d'alerte

Positionner la PEMP à un emplacement précis

Positionner la PEMP le long d'une paroi plane verticale

Déplacer la plate-forme le long d'une paroi plane verticale

Positionner la plate-forme sous une paroi plane horizontale

Effectuer les manœuvres de secours (au moyen des commandes de secours et de dépannage)

**D – Conduites et Manœuvres (3B)**

Adapter sa conduite aux conditions de circulation.

Effectuer les manœuvres avec souplesse et précision

Regarder en arrière avant de reculer

Utiliser correctement l'avertisseur sonore

Respecter les règles et panneaux de circulation

Comprendre / exécuter les gestes de commandement

Savoir réagir à un signal d'alerte

Positionner la PEMP à un emplacement précis

Circuler plate-forme en position haute\*orientée, dans le sens de la marche, en marche avant / arrière, en ligne droite / en virages

Circuler plate-forme en position haute\*orientée, dans le sens inverse de la marche, en marche avant / arrière, en ligne droite / en virages Positionner la PEMP le long d'une paroi plane verticale

Déplacer la PEMP / la plate-forme le long d'une paroi plane verticale

Positionner la plate-forme sous une paroi plane horizontale

Déplacer la plate-forme sous une paroi plane horizontale

Positionner la plate-forme dans un espace limité

Effectuer les manœuvres de secours.

Chargement de la PEMP

- S'assurer de l'adéquation de la PEMP et du porte-engins

- Vérifier que les conditions permettant le chargement / déchargement sont remplies.

- Monter la PEMP sur le porte-engins dans le sens approprié

Préparation au transport

- Positionner la PEMP sur le porte-engins pour assurer l'équilibre et la stabilité

- Mettre la PEMP en configuration de transport et la stabiliser (frein, stabilisateurs, cales...)

Préparation de l'arrimage

- Identifier et désigner les points d'arrimage sur le porte-engins et sur la PEMP

- Trouver le mode d'arrimage approprié.

- S'assurer de l'adéquation des moyens d'arrimage.

Déchargement de la PEMP

- S'assurer que l'environnement du porte-engins permet le déchargement

- Positionner la PEMP pour la descente et la descendre en sécurité

**H – Fin de poste - Maintenance**

- Mettre la PEMP en position hors-service

- Réaliser les opérations de maintenance journalière

- Rendre compte des anomalies relevées